

# Les antennes relais restent en travers de la gorge de Patrick

**A GAUCHE**, Patrick Garnier, 48 ans, 1 m 68. Derrière lui, dans le brouillard, un mât téléphonique de l'opérateur Free, 34 m de haut. Il est des combats qui semblent parfois perdus d'avance. Cet habitant de Villecresnes ne s'est pourtant pas laissé démonter, après l'installation de ce géant émetteur d'ondes, à deux pas de son jardin. C'était en janvier.

« Pollution visuelle », « gros point d'interrogation sur le risque sur la santé », « dévalorisation de mon bien immobilier »... Ce thésard spécialiste des questions de développement durable égrène les raisons de sa colère. « On s'est fait avoir sur le premier, on ne veut pas que ça recommence », explique Patrick Garnier, pointant du doigt un second mât de même taille, installé à quelques mètres du petit nouveau. Lui assure avoir à plusieurs reprises contacté la mairie l'an dernier à ce sujet, sans réponse. Il a finalement rencontré le maire il y a peu. Un référé de suspension des travaux — le tribunal a donné raison à Free —, une attaque de la mairie pour non-opposition à la construc-



**Villecresnes.** Patrick Garnier assure que l'implantation d'un deuxième mât téléphonique derrière son jardin (ici dans le brouillard) a fait perdre de la valeur à sa maison. Il estime aussi que le maire aurait dû concerter les habitants. (LP/QL)

tion de l'édifice et une pétition signée presque 500 fois n'y ont pour l'instant rien fait.

L'autre volet polémique de cette histoire : l'autorisation donnée à Free par le maire d'implanter son mât.

Gérard Guille, édile (LR), a signé cette convention avec l'opérateur le 3 février 2015, et ce alors qu'une délibération du conseil municipal ne l'y a autorisé... que le 10 avril qui a suivi. « C'est quelque chose de classique, on régularise la situation », explique-t-on du côté de la mairie.

## La mairie assure négocier un « habillage » pour le mât

« Totalement faux, rétorque Jean-René Cullier de Labadie, chef de file (LR) de l'opposition à Villecresnes. C'est le conseil municipal qui est responsable de ces questions, le maire n'a qu'une délégation de pouvoirs. » L'opposition accuse l'édile d'« abus de confiance ». Aujourd'hui, la ville assure vouloir corriger le tir et négocier avec Free pour demander un « habillage » pour le pylône, afin de maquiller sa présence dans les cieux villecresnois. Reconnaisant cependant qu'il apparaît peu probable le retrait de ce géant des ondes et ses trois antennes relais. De son côté, Free n'a pas donné suite à nos sollicitations. **QUENTIN LAURENT**